



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Souché

Jeudi 7 février 2019 – 20h00



Service Proximité et Relations aux citoyens

Rédaction : Maëlle ROBERT

Personnes présentes :

Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Marie-Paule MILLASSEAU (co-présidente élue, conseillère municipale), Dominique SIX (Adjoint au Maire), Yamina BOUDAHMANI (Conseillère municipale), Maëlle ROBERT (service Proximité et Relations aux citoyens), Dominique GALLO (co-président habitant), Paul BERTHOME, Jean-Michel BOSSARD, Michel BOURDEAU, Alain CHAUVET, Jean-Michel DAZUT, Micheline DUBOIS, Alain MALLEREAU, Gilles MEUNIER, Dominique PERRIN, Marie-France PERRON, Claude SIREYX et Isabelle VAN ASSCHE (conseillers de quartier).

Excusé(e)s : Gérard BENAY, Philippe GUILLEMOTEAU, Anne-Marie IMBERT, Odile PERRIN, Christian SENECHAU, Emmanuel BARRE, Joël GORING, Aimée RANGEARD (conseillers de quartier), Laurent SIRE (Directeur CSC).

Public : 7 personnes.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Commission Cœur de quartier
2. Commission Espaces Publics
3. Commission Animation – Vie de quartier
4. Commission Sport
5. Informations diverses d'actualité

Préambule

Introduction par Madame Marie-Paule MILLASSEAU, co-présidente élue du Conseil de Quartier.

Rappel de l'arrivée de Maëlle ROBERT.

Noélie FERREIRA, nouvelle conseillère de quartier.

Présentation de l'ordre du jour.

1. Commission Cœur de quartier : Avancées des projets de la commission

a. Sentier pédagogique

INTERVENTION DE MARION BEAUVALLET du Syndicat des eaux du Vivier (SEV)

- qualité de l'eau de la nappe phréatique et programme Re-Sources.
- action « espaces relais » et exemples de réalisations.

Le Syndicat des eaux du Vivier (SEV) anime un programme de reconquête de la qualité de l'eau, **appelé Re-Sources**, sur le territoire sous lequel se situe la nappe phréatique qu'il exploite pour alimenter en eau potable les communes de Niort, Magné, Coulon, Bessines et Aiffres. Les quartiers Nord et Souché font partie de ce territoire.

Le SEV approvisionne 70 000 habitants et 80% de l'eau distribuée provient de la source du Vivier.

Une des actions de ce programme est de créer des expositions permanentes qui expliquent les problématiques de qualité d'eau du territoire.

Une expo a été réalisée en 2017. Elle est visible Quai de Belle île dans les jardins de Vent d'Ouest et de la Société d'horticulture des Deux-Sèvres.

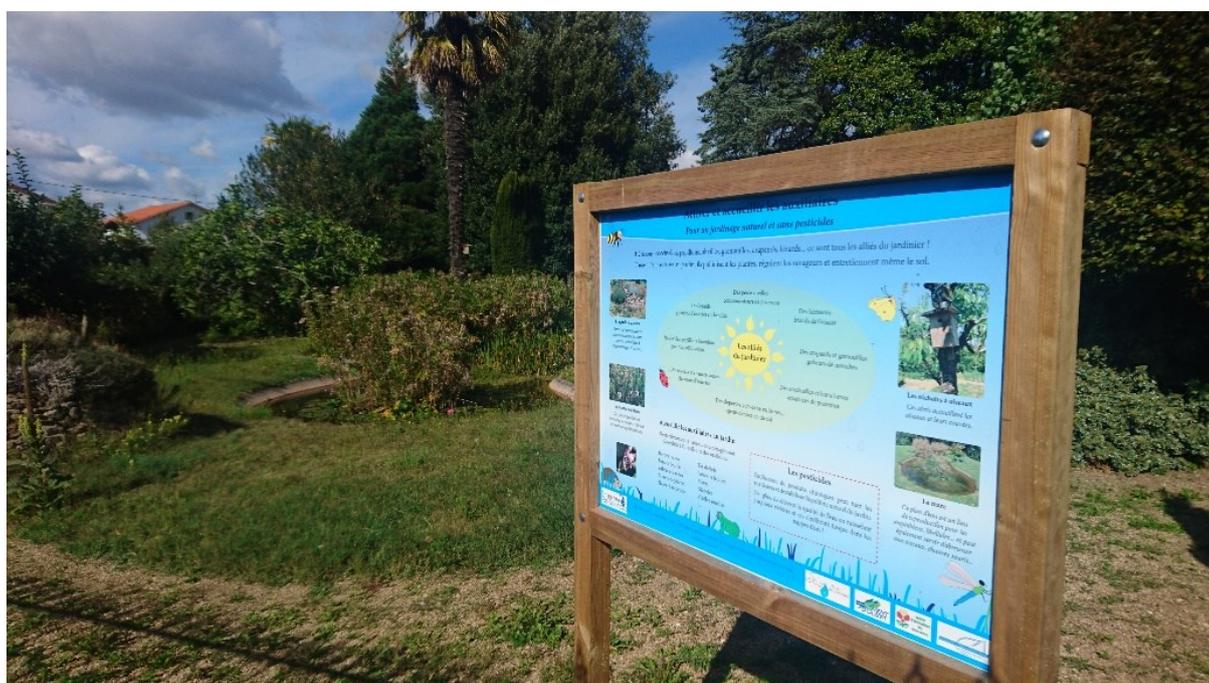
Un des panneaux du sentier pédagogique de Sainte-Blandine portant sur la trame verte et bleue a été réalisé en 2018.

Un sentier pédagogique est en train d'être aménagé à Vouillé, le long du Lambon.

Un sentier pourrait être aménagé le long du Lambon à Souché.

Il serait composé 4 panneaux :

- un sur le pont d'Arville qui présenterait le Lambon,
- un à la médiathèque pour présenter la grainothèque et le bassin de traitement des eaux pluviales,
- un au jardin des petits fruits au sujet du jardinage et de la qualité de l'eau,
- un près du puits du chemin des brouettes pour évoquer les puits/ la nappe phréatique.



Si le projet est validé par le conseil de quartier et les élus, le conseil de quartier se charge de rédiger le contenu des panneaux.

Les contenus de chacun des panneaux seront assortis d'une invitation à aller découvrir les autres, créant un lien entre quatre points remarquables du quartier en valorisant les différentes réalisations qui y sont attachées.

L'idée étant d'inaugurer ces panneaux lors du marché de Souché du 23 juin 2019. Le SEV finance les panneaux (3 000 € maximum + 500 € pour une animation autour de l'eau et des jardins naturels chaque année) et se charge de recruter un graphiste et de faire réaliser les panneaux.

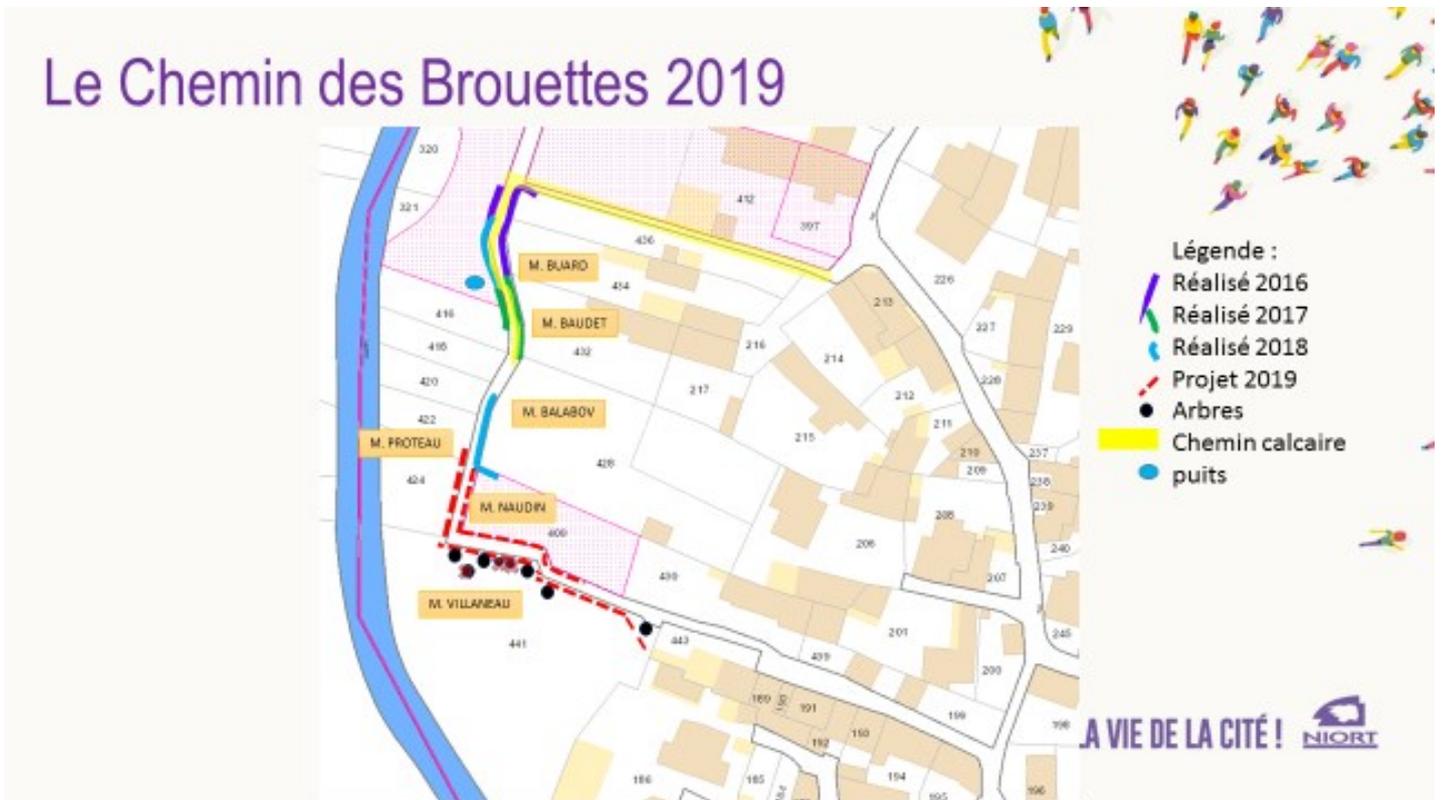
La Ville de Niort se charge d'installer les panneaux sur les sites, les encadrements seront également peut être à réaliser en régie.

b. Chemin des Brouettes

Suite à la réunion de novembre 2018 et du 28 janvier dernier, il a été convenu de déposer une déclaration préalable actualisée qui prend en compte les petites adaptations à savoir :

- L'édification du mur en pierre sèche qui longe la propriété de M. PROTEAU qu'il effectuera lui-même.
- La mise en valeur du puits.

- La pose de calcaire blanc sur le chemin où les murs sont terminés.
- L'abattage des 3 arbres sur la propriété de M. VILLANEAU autorisé en dérogation par la préfecture avant la mise en place d'un mur toujours en pierre sèche qui aura la particularité d'être interrompu afin de laisser grandir les arbres conservés (la propriété de M. VILLANEAU sera fermée par des ganivelles).
- L'arrondi du virage du mur en pierre afin de faciliter les passages en vélo.
- Passage du mur derrière un arbre en haut de la propriété de M.VILLANEAU (afin de suivre le bornage).



Points de vigilance :

- sur le chemin qui descend, et qui serait revêtu d'une couche calcaire : il faut réparer la clôture qui s'écroule avant toute intervention.

c. Frise murale

Les conseillers souhaiteraient que la frise murale actuellement sur le site de la poste soit photographiée et éventuellement imprimée sur bâche pour en garder la mémoire.

Laurence MARILLEAU du service animation envisage avec le concours du **conseil municipal des enfants de créer une fresque** qui remplacera la fresque actuelle. Ce changement n'interviendrait qu'après 2020.

Les conseillers souhaitent que le dessin de JAP soit pris en option afin de devenir la nouvelle fresque.

➡ La reprise de l'avancée qui protège la boîte aux lettres de la Poste et qui n'était plus étanche a été faite par le service bâtiment de la Mairie de Niort le 27 novembre 2018.

d. Démolition de la Mairie de quartier

La démolition de la mairie de quartier est prévue au budget 2019.

Le service foncier de la mairie de Niort s'attèle actuellement à contacter les propriétaires du garage accolé à la bâtisse afin d'acquérir le garage qui ne pourra être conservé lors de la destruction.

La réhabilitation du site pourra être envisagée en 2020 : début du projet cœur de ville.

M. GALLO informe qu'il avait pensé à ce site pour une éventuelle fresque avec le festival le 4^{ème} mur pour une prestation en même temps que les balades contées.

e. Friche de la rue de la Poste (n° 10)

Les actions de la collectivité pour mettre fin à la problématique :

- Police municipale : le service Proximité et Relations aux citoyens a transmis les photos.
- Service communal d'hygiène et de santé : la problématique est connue du service. Plusieurs mises en demeure ont été envoyées à M. MAURY qui a de temps en temps réagi par un nettoyage de son terrain mais il n'a jamais retiré la totalité de ses véhicules.
- Le service Proximité et Relations aux citoyens a transmis au service compétent les éléments pour lancer une procédure d'arrêté de péril pour une suite éventuelle à donner car dernièrement, une partie du bâtiment s'est écroulée sur le chemin d'accès de la parcelle voisine.

Si rien n'en découle, M. SYREYX suggère à Monsieur le Maire de faire une demande au Pôle environnement de la Préfecture.

2. Commission Espaces Publics :

Rue Proust : nouvel itinéraire proposé

Rue E. Proust (retour du service Etudes de la Voirie)

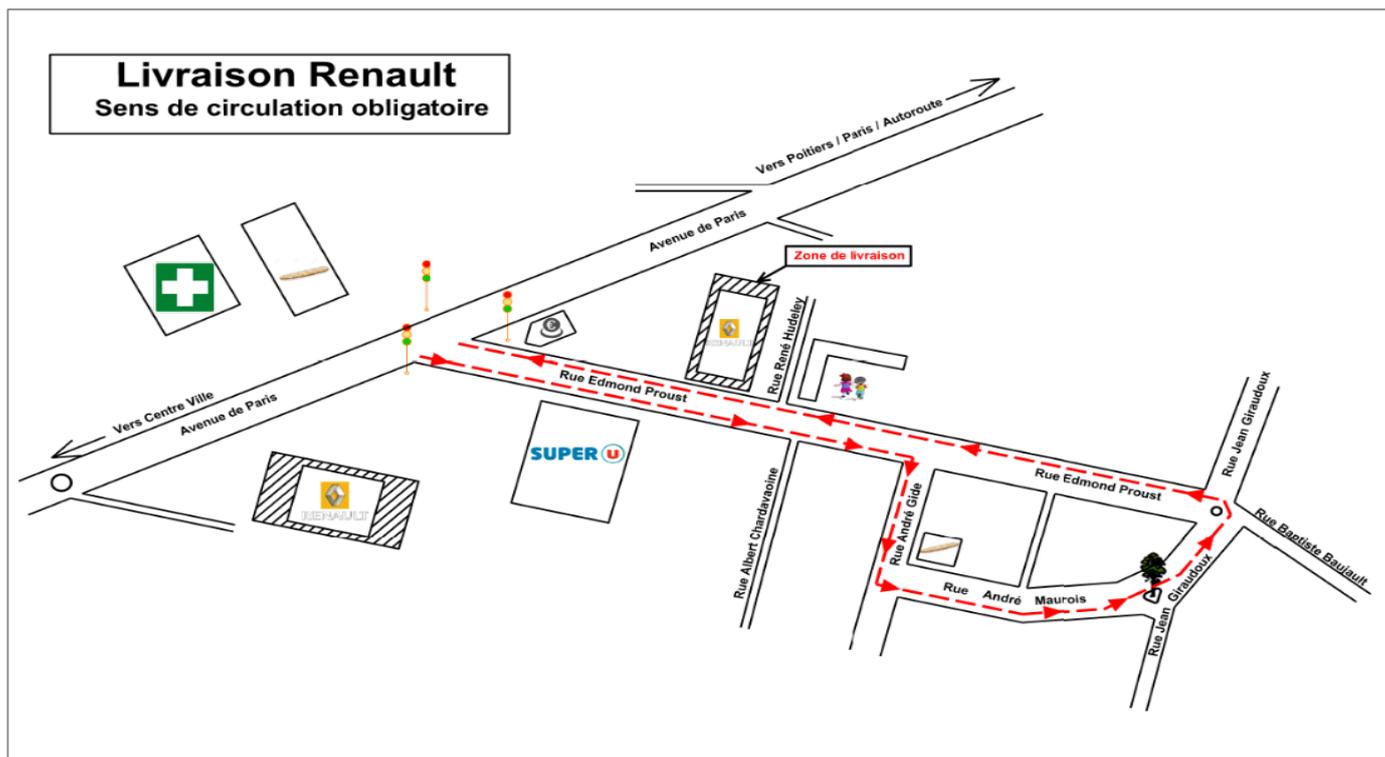
Problème des livraisons Renault : les poids-lourds stationnent sur la voie le temps du chargement/déchargement. Des manœuvres sont effectivement nécessaires pour dépasser les camions, mais la visibilité est très bonne et le trafic reste modéré.

Quant aux piétons, la gêne paraît faible depuis que les livreurs ne stationnent plus sur les trottoirs.

Dans le cadre de l'aménagement des parvis de groupe scolaire, un aménagement spécifique peut effectivement être envisagé (signalisation horizontale, zone 30, coussins,...). Un comptage peut également être prévu.

Les services de la ville sont en discussion avec le groupe Super U pour l'acquisition de la bande de terrain qui permettra de poursuivre l'élargissement des trottoirs sur le dernier tronçon.

Le bureau d'études a retravaillé une proposition d'itinéraire qui sera transmis aux chauffeurs des poids-lourds pour ressortir de Souché sans difficultés, avec les bonnes largeurs pour les girations...



Pourquoi les autres itinéraires n'ont pas été retenus

Les propositions 1 et 3 ne sont pas possibles car le franchissement du pont SNCF au début de la rue de Souché est interdit aux véhicules de 20 tonnes.

La solution 2 était théoriquement possible, mais elle était beaucoup trop contrainte : il serait très facile pour un chauffeur qui découvre le site de louper sa manœuvre, mais surtout, une giration aussi serrée engendre une dégradation très importante du revêtement de chaussée.

La solution du bureau d'études a été proposée au directeur de Renault et testée avec un livreur, en condition réelle donc.

Si elle est validée par tout le monde, Renault fera créer un panneau sur le site de livraison avec le plan, et donnera l'itinéraire en même temps que les clés du site.

M. BOURDEAU interpelle au sujet de l'îlot avec l'arbre qui peut poser problème lorsqu'il y a des camionnettes garées dessus (envisager d'interdire le stationnement), également sur les branches de l'arbre qu'il faudrait couper.

De plus, M. DAZUT indique que sur la rue Proust, il a assisté à des courses de véhicule pour avoir le feu vert, Un contrôle de vitesse pourrait être mis en place.

Il pointe aussi les problèmes de revêtement endommagé des trottoirs : M. SIX répond que l'acquisition est en cours pour élargir les trottoirs et les sécuriser.

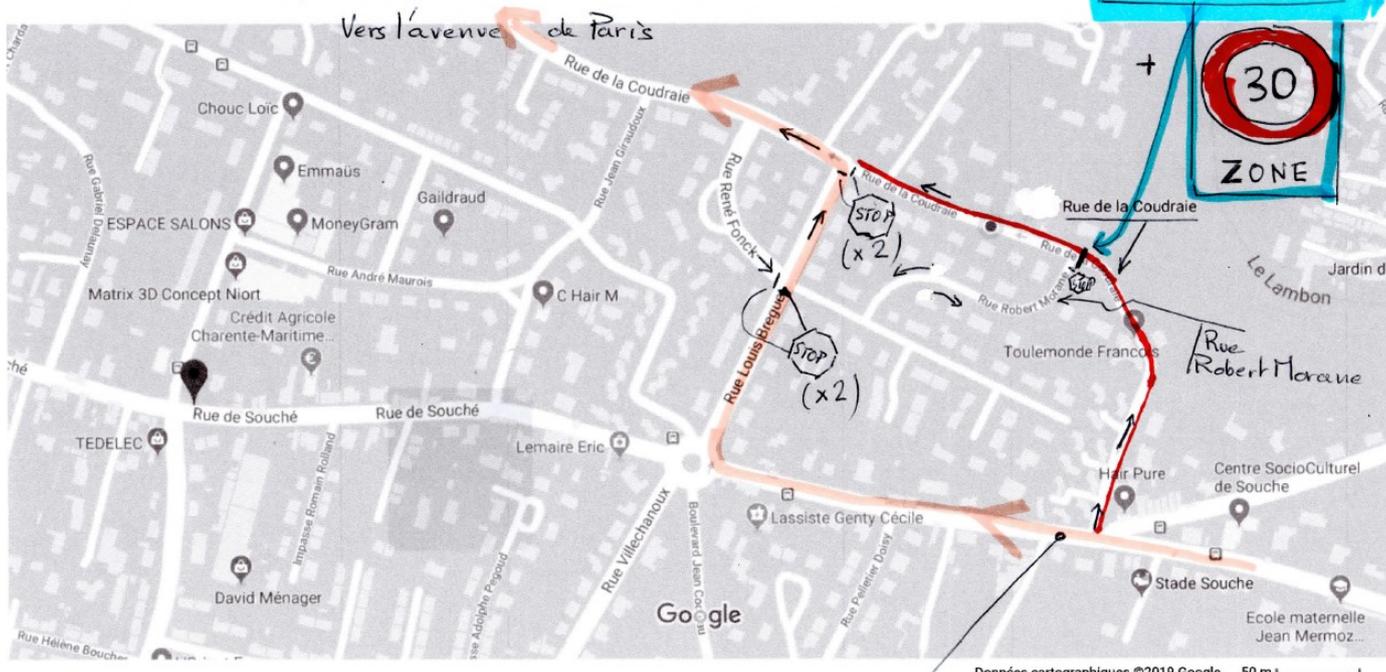
Rue Proust : nouvel itinéraire proposé

M. CHAUVET Alain souhaite soumettre une demande d'un nouveau stop et d'une zone à 30 km/heure pour contrer la vitesse excessive qu'il déplore rue de la Coudraie : voici sa proposition.

M. SIX répond que la demande d'aménagement sera étudiée.

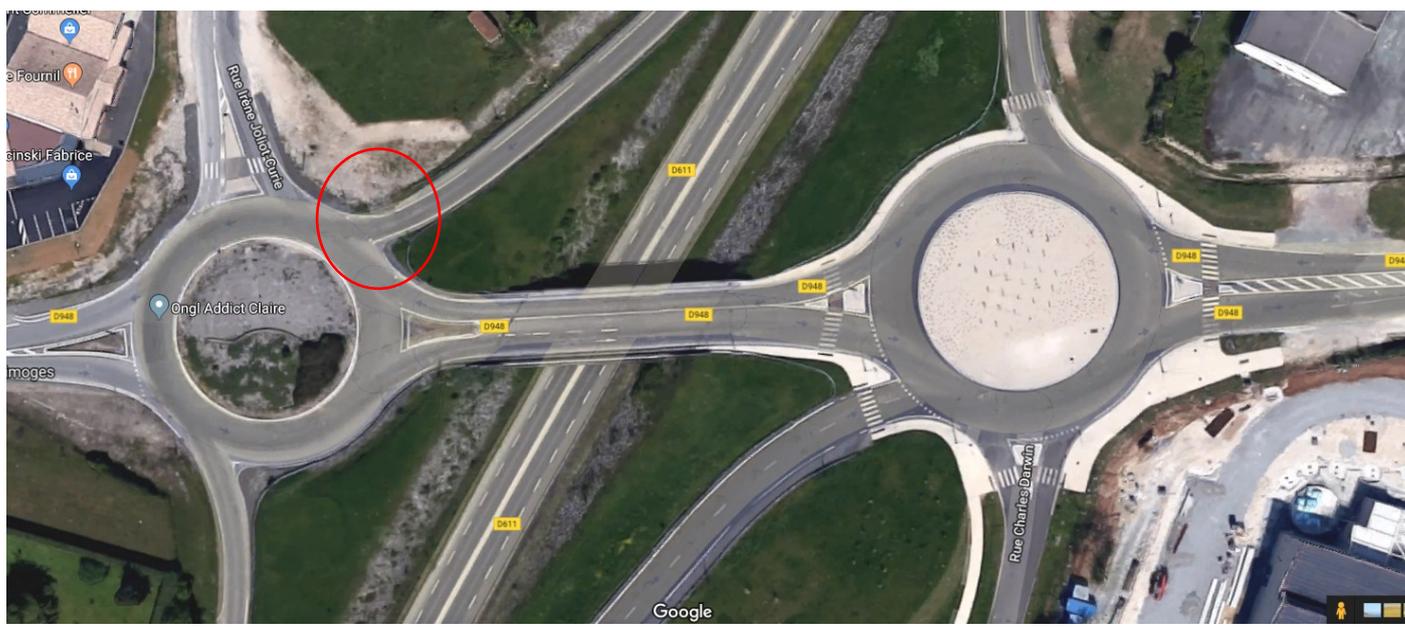
Il est également signalé que la rue de la Coudraie est souvent prise à contre-sens : le panneau sens unique est souvent tourné.

STOP PROPOSÉ



Itinéraire à privilégier pour rejoindre l'avenue de Paris par le sens de sortie de NIORT

Accès à Décathlon et Leroy Merlin à pied



Il manque un passage piéton pour assurer l'accès sécurisé à pied vers l'ensemble des magasins : une demande d'anomalie sur la voie publique a été envoyée et sera transférée au Conseil Général.

3. Commission Animation – vie de quartier :

a. Expositions de printemps au Lambon

Présenté par Aimée RANGEARD

« EXPO DRÔLE » par Pierre REBICHON

- . jeudi 28 avril à 18 h 30 : Vernissage
- . dimanche 7 avril : Permanence Petit Marché de 10 h à 13 h
- . WE 6 et 7 avril : Atelier Adultes - WE
- . 15 au 19 avril : Ateliers Enfants
- . vendredi 19 avril à 18 h : Verni'Stage

Devis d'intervention : 1 185 €

b. Les Petits Marchés de Souché

Présenté par Isabelle VAN ASSCHE

Point sur les budgets

- Seolis : environ 115 € (pris sur le budget Ville)
- SACEM : environ 50 €
- Troupe musicale : 300 €
- crieur : environ 150 € (sous réserve)

Présentation des trois dates :

- Dimanche 7 avril 2019
- Dimanche 23 juin 2019
- Dimanche 13 octobre 2019

Pour l'instant une douzaine d'exposants ont répondu à l'appel pour le 7 avril.

Animation par la troupe de chanteurs (15 à 17 personnes) VOCAME de 10h30 à 12h30.

L'APE sera présente pour la vente de boissons et une petite restauration.

M. SYRYEX rappelle aux conseillers leur rôle de communiquant pour cet événement qui n'est souvent pas assez fréquenté par rapport à l'énergie qui y est investie.

La question de l'emplacement est soulevée :

Pourquoi ne pas faire le marché boulevard J. COCTEAU ? ou le continuer juste à côté de l'Espace LAMBON : les exposants sont difficiles à trouver (réponses des organisatrices).

Peut-être également profiter de la dynamique de Souchéco ?

Mme MILLASSEAU exprime qu'en effet, il ne faut pas oublier le fief Chapon

Un membre du public rappelle que pour les dernières Voisinales de Souchéco d'hiver il y a eu 65 participants.

Animation de juin : prévision

Compagnie de clowns les MATAPESTE (en lien avec Le Très Grand Conseil Mondial Des Clowns de Niort des 14, 15 et 16 juin)

Inauguration chemin pédagogique sur l'eau : Re-Sources.

c. Garden party des p'tits fruits

Une nouvelle journée de nettoyage + pique-nique sera proposée prochainement.

Le service Proximité et Relations aux citoyens peut se faire le relais auprès du service communication pour la réalisation d'un flyer d'invitation dès que la date est arrêtée.

A noter, les arbres du jardin des p'tits fruits ont eu leur écorce mangée par les chevreuils : le service des espaces verts informe qu'il changera les arbres.

d. Balade contée du 21 septembre 2019

En cours d'organisation, M. GALLO donne la piste pour cette année :

- Contact avec le festival le 4^{ème} mur pour une prestation en même temps que les balades contées

Le service Culture de la Ville de Niort a été sollicité par le service Proximité et Relations aux citoyens. Il rappelle que c'est la ville qui commande et finance les interventions des artistes ; le choix du mur doit être coordonné avec l'Architecte des Bâtiments de France et faire l'objet d'une procédure gérée par le service culture. La date des Journées européennes du Patrimoine est en phase avec la période de réalisation des fresques et des temps d'animations programmés autour de ces événements.

4. Commission sport

Mme Yamina BOUDAHMANI conseillère municipale déléguée aux sports, félicite les personnes qui ont créé la commission sports de Souché. Elle invite à continuer à travailler ensemble avec la Mairie. Elle rappelle qu'avant la course de Souché était très prisée, peut-être que ce serait une activité à relancer.

Terra-Ventura est une très bonne idée.

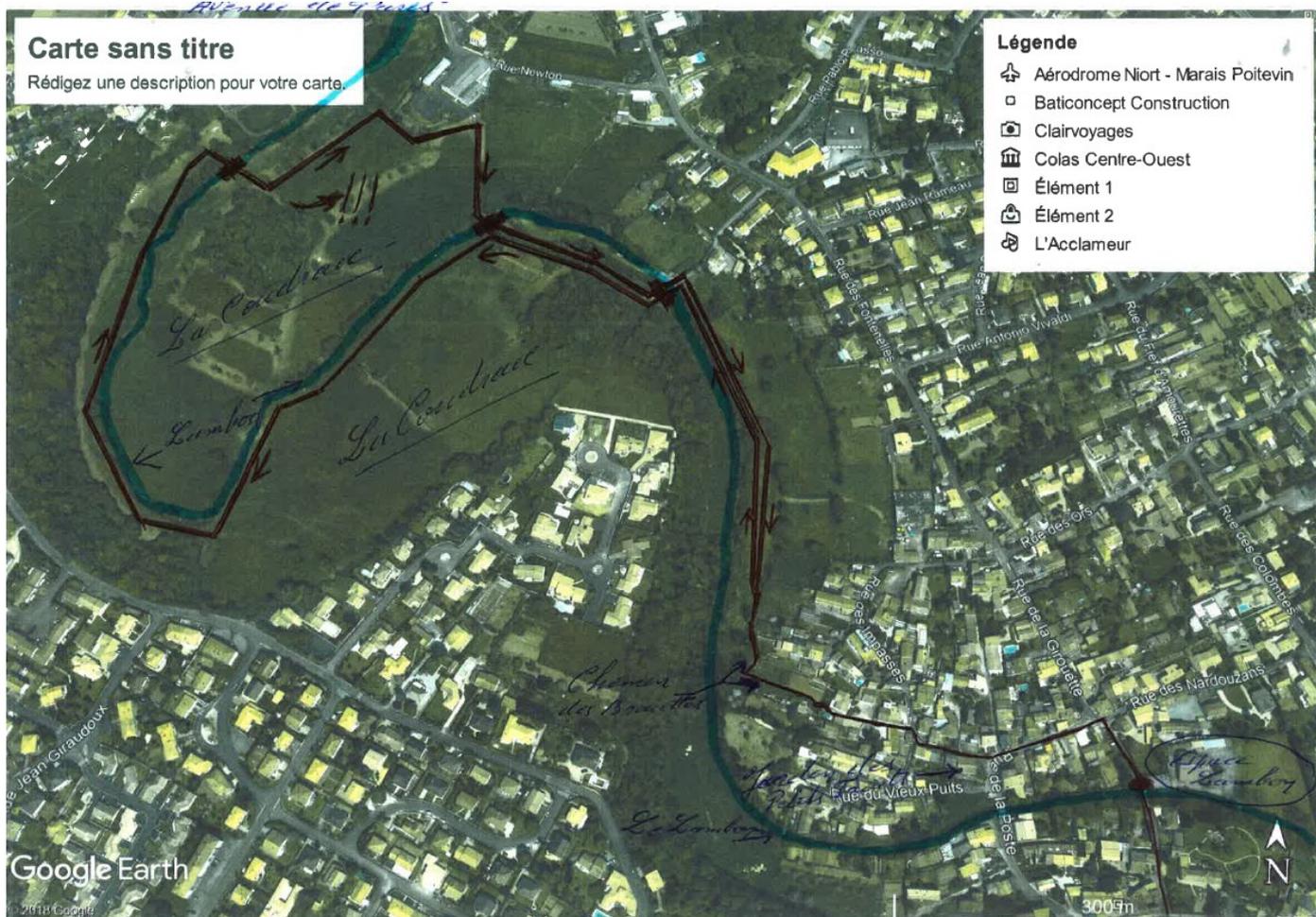
M. MALLEREAU annonce qu'il souhaite ré-ouvrir la section jogging sur Souché.

Création d'un évènement sportif

Pour le 23 juin :

L'inauguration des panneaux Re-Sources sera suivie par la marche organisée par la commission sport

Voici le parcours proposé d'environ 2 heures:



Une collation sera offerte par la mairie aux marcheurs à la buvette de l'APE.

De plus, la commission a fait plusieurs remontées suite à une enquête dans le quartier. Les demandes ont été transmises au service des sports de la Ville.

Nouvelle application « Niort dans la poche »

Anne-Lydie HOLTZ invite les conseillers sur la nouvelle application mobile qui permet d'avoir toutes les infos sur Niort, sur son mobile et également d'envoyer facilement des demandes d'« anomalie sur la voie publique ».

Questions du public

- Miroir demandé rue Chiron COURTINET, M. SIX répond qu'un décalage au niveau du STOP est prévu pour sécuriser l'endroit.
- Demande de ralentisseurs rue Chiron COURTINET car la rue empruntée par les collégiens est fréquentée et les voitures trop rapides surtout aux heures de pointes → envisager de faire un comptage.
- Espace de jeux Camille RICHARD, les habitants souhaiteraient que soit installée une clôture pour empêcher que l'aire de jeux soit transformée en canisite.

- Remontée d'un conseiller de quartier : rue des Herbillaux, des voitures sur le trottoir empêchent les piétons de passer.

Evènements et actualité :

- Requalification rues Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps : info CAN
Les travaux de la phase 4 (tronçon sud de la rue Fief d'Amourettes et Ferdinand de Lesseps) ont démarré le **4 février**.
Organisation desdits travaux de manière à ce que le chantier puisse être terminé **au 12 avril**, comme prévu initialement.
- les Voisinales auront lieu le 24 mai 2019